

Atelier ouvert 6

Atelier ouvert – Intégration monétaire européenne et coût de la convergence

Organisateurs :

- Diadié Diaw, Université Rennes 2
- Yann Guy, Université Rennes 2

Partant de la conviction qu'une union économique et monétaire nécessite la réunion d'économies aux situations comparables, l'accord de Maastricht va mettre en place cinq conditions que les pays de l'UE candidats à l'union économique et monétaire (UEM) se devront de respecter pour garantir une viabilité à long terme de la zone : il s'agit des critères de convergence de Maastricht, ou de convergence nominale.

Bien que dans les critères de Maastricht la convergence n'est considérée que dans sa dimension nominale, il convient de préciser que cette notion renferme en réalité deux dimensions (la convergence réelle et la convergence nominale) qui ont un rôle complémentaire dans l'union monétaire. La première doit permettre d'assurer des conditions nominales semblables dans la zone, ce qui est l'une des conditions pour que la politique monétaire ait un impact homogène sur l'ensemble de cette zone. La convergence réelle quant à elle renvoie à l'harmonisation des structures macroéconomiques et institutionnelles des pays engagés dans une union économique. Elle assure ainsi que chaque pays ayant adopté l'euro soit capable de se passer de l'instrument du taux de change face à un choc asymétrique, quelle que soit son origine. À travers la notion de convergence réelle, on peut en effet appréhender la façon dont les différences de cycles sont gérées en l'absence de l'instrument du change. Il s'agit donc d'étudier le rapprochement en termes de division du travail. Si les variables nominales jouent un rôle relativement faible dans les ajustements, les interdépendances sont gérées sans recours à l'instrument du change en tant que source de compétitivité-prix, et la convergence réelle est effective de ce point de vue. Ceci peut être rendu possible par la détention durable d'avantages hors-coût qui peut accompagner le développement économique d'un pays sous certaines conditions et ce, à travers une spécialisation internationale adéquate. Se pose alors en particulier la question des politiques structurelles permettant le développement du système national d'innovation (Aglietta et Baulant, 1994).

Mais, au cours des années 1990 et au début des années 2000, de nombreuses études ont porté sur la convergence nominale dans cette future zone euro, ainsi que sur la convergence réelle de ces économies (Artus, 1994 ; Pisani-Ferry, 1994 ; Emerson et al, 1990 ; Jacquelin, 2004 ; pour n'en citer qu'eux). Or, dans un grand nombre de ces études, on voyait déjà se poser la question du poids que constituaient ces critères sur la dynamique économique des potentiels entrants (un frein à l'inflation contraire à l'effet Balassa-Samuelson ; des contraintes de déficit budgétaire qui ne sont pas en phase

avec les besoins de finances de ces pays ; un abandon de la politique de change dans un contexte de faible compétitivité, etc.). Les contraintes liées au maintien de la zone euro – le respect des règles de convergence et de stabilité – paraissent en effet particulièrement pénalisantes pour les « nouveaux » pays membres (Grèce, Slovaquie, Chypre, Malte, Slovaquie, Estonie, Lettonie et Lituanie), qui ont rejoint le groupe initial formé en 1999. Par ailleurs et à la même période, la convergence réelle des pays à l'origine du projet d'intégration monétaire, étudiée notamment à travers la spécialisation des économies, semblait tout sauf évidente et problématique pour l'avenir (Couharde et Mazier, 1999).

Une décennie après, dans un contexte de forte divergence en termes de trajectoire de croissance entre pays européens (Sy, 2012) et de remise en cause de l'euro (voir Stiglitz [2016]) et des règles de convergence nominale correspondantes, cet atelier sera l'occasion de faire un point sur ces questions, ainsi que sur le coût des politiques de convergence. Les communications attendues devront permettre un éclairage sur ces questions.

Références

Aglietta M. & Baulant C. (1994), « Contrainte extérieure et compétitivité dans la transition vers l'Union économique et monétaire », *Revue de l'OFCE*, n° 48, pp. 7-54.

Artus, P. (1994), "L'évolution des taux d'intérêt en Europe : convergence nominale ou convergence réelle", *Document de travail Caisse des Dépôts*, n°1994-01/T.

Couharde C. & Mazier J. (1999), « Les fondements macroéconomiques de la compétitivité », *Economie Internationale*, n° 79, pp. 3-37.

Emerson, M., Gros, D., Italianer, A., Pisani-Ferry, J. et Reichenbach, H. (1990), One Market, One Money, in *European Economy* n°44 et Oxford University Press.

Jacquelain V. (2004), « Convergence nominale et convergence réelle des nouveaux États membres (NEM) », *Analyse économiques* n° 45, Direction de la prévision.

Pisani-Ferry, J. (1994). *Union monétaire et convergence: qu'avons-nous appris?*. CEPII.

Stiglitz, J. E. (2015), *L'Euro : comment la monnaie unique menace l'avenir de l'Europe*, Les Liens qui libèrent, septembre 2016, 462 p.

Sy M. (2012), « Convergence des économies européennes : vingt ans après », *La Note d'analyse*, n° 286, Centre d'Analyse Stratégique, septembre.